

Retour d'expériences COVID-19

Docteur Besse – CHLC

4 juin 2020

Comme tous les établissements de santé, le Centre Hospitalier de La Chartreuse (CHLC) a dû faire face à l'épidémie de covid 19.

Cette crise a mis en tension nos organisations mais le CHLC a mis en place rapidement et dans la sérénité des dispositifs institutionnels permettant la **continuité des soins**.

Soulignons d'abord la simplicité des chaînes de décision qui a permis de mettre en place des réponses dans des délais très brefs. Ceci démontre que les prises de décision doivent être au plus près de la réalité de terrain. C'est grâce à son autonomie que notre établissement a pu apporter des réponses adaptées, sans attendre une validation par un système administratif trop lointain.

S'il fallait une preuve supplémentaire **de l'utilité du secteur en psychiatrie**, alors cette crise n'a fait que la confirmer. En effet, c'est grâce au dispositif sectoriel **avec l'implantation des CMP sur tout le territoire** que les équipes soignantes sont restées en lien avec tous les patients. Dès le début de la crise, il avait été décidé que les cmp resteraient ouverts et que les consultations seraient maintenues avec des adaptations liées à l'épidémie. **Les consultations par téléphones** ont été privilégiées, et tous les médecins et soignants **ont maintenu les soins même à distance**. Lorsque la situation le réclamait les consultations « en présence » ont été proposées, ainsi que les consultations de liaison au CH de Beaune. Il faut saluer ici les équipes médicales du chlc qui ont maintenu la continuité des soins dans des conditions difficiles.

Dès le premier jour le CHLC a mis en place une **cellule d'écoute et de soutien psychologique** pour le public. Cela a été possible grâce à l'intervention volontaire de psychologues de notre établissement (plus de 25). Celle-ci a fonctionné cinq jours sur sept jusqu'à début juin. Elle a reçu

plus de cinq cent appels avec une moyenne de dix à quinze appels par jour au plus fort de la crise. La majorité des appelants était des personnes non suivies. Cette organisation, riche d'enseignements, fera l'objet d'un retour d'expérience dans le cadre d'une journée d'étude que nous organiserons à l'automne. Il est à noter que nous avons associé le CHU par l'intermédiaire de la CUMP.

Grâce à la présence d'un service d'hygiène dans notre établissement, les mesures de prévention du risque infectieux ont été appliquées immédiatement. Il était important qu'il n'y ait pas de foyer dans un service avec une propagation de proche en proche. Là encore la souplesse de notre organisation a fait ses preuves. La présence d'un service de médecine avec un médecin hygiéniste et d'une pharmacie opérationnelle au sein du CHLC a apporté un bénéfice pour les patients.

Nous avons transformé une unité d'admission en unité spécialisée pour les patients avec covid. Ceci a été réalisé en peu de temps grâce à l'engagement du personnel soignant et des services techniques. Cette unité a pu recevoir des patients avec des troubles psychiatriques atteints de covid dans les meilleures conditions de sécurité pour les patients et pour le personnel. Bien entendu le souci de notre institution a été de permettre la réalisation des soins en préservant la santé du personnel. Les décisions institutionnelles ont toujours été prises à cette condition-là. Finalement cette crise a révélé combien les personnels du CHLC pouvaient se mobiliser pour un but commun en dépassant les clivages et en respectant le travail de chacun.

Dr Pierre Besse,
Vice-Président de CME